

**Diagnostic des sols sur les lieux
accueillant des enfants et adolescents**

Déploiement national

**Ecole maternelle publique Clémenceau
Dijon (Côte d'Or – 21)**

Rapport Technique (RT2) de Phase 2

Mars 2011 – N° 0211638S_RT2

Diagnostic des sols sur les lieux accueillant des enfants et adolescents

Déploiement national

Ecole maternelle publique Clémenceau Dijon (Côte d'Or – 21)

Rapport Technique (RT2) de Phase 2

Mars 2011 – N° 0211638S_RT2



	Nom / Visa	Fonction
Rédacteur	Catherine MONTÉBRAN	Chef de Projet
Vérificateur	Olivier PACAUD	Superviseur
Approbateur		

SYNTHESE

L'Etat français a souhaité faire procéder, comme le prévoit l'**action 19 du 2^{ème} Plan national santé environnement 2009-2013**, à un examen des situations environnementales liées au fait que des établissements accueillant des enfants ou des adolescents (ETS), tels que des crèches et des écoles, soient situés sur/ou à proximité immédiate d'anciens sites industriels ou d'activités de service recensés dans la base *BASIAS (Base de données des Anciens Sites Industriels et Activités de Service)*. Cette démarche est traduite dans l'article 43 de la loi n° 2009-967 du 3 août 2009 de programmation relative à la mise en œuvre du Grenelle de l'Environnement, promulguée le 5 août 2009. Elle est pilotée par le Ministère de l'Ecologie, de l'Energie, du Développement Durable et de la Mer (MEEDDM).

Description de l'établissement scolaire, résultats de l'étude historique et documentaire

L'**école maternelle publique Clémenceau** (ETS n°0211638S) est située au 20 rue André Malraux à Dijon dans le département de la Côte d'Or (21). En 2009, cette école maternelle a accueilli 91 élèves âgés de 3 à 6 ans.

L'étude historique et documentaire (phase 1 du diagnostic) a mis en évidence la contiguïté de l'ETS avec une ancienne fonderie ainsi que la superposition de l'ETS avec d'anciens bâtiments industriels (détruits dans les années 1970) dont l'activité n'a pas pu être définie. Cette étude historique et documentaire a conclu à des potentialités d'exposition par :

- ingestion de sols superficiels susceptibles de contenir des substances issues des anciens bâtiments industriels superposés à l'ETS.
- inhalation de substances volatiles, dans l'air intérieur des bâtiments, issues de la fonderie contiguë et des anciens bâtiments industriels superposés à l'ETS.
- ingestion d'eau potable issue de réseaux d'eau potable traversant l'emprise des anciens bâtiments industriels superposés à l'ETS.

Résultats des investigations

Des investigations de phase 2 ont été menées sur les milieux « eau du robinet » dans une des salles de propreté accessible aux enfants, « air du vide sanitaire » en 3 points au droit du bâtiment et sols superficiels dans le jardin potager présent au Nord de l'ETS. Les substances recherchées sont les substances volatiles susceptibles d'avoir été manipulées, stockées ou produites sur les sites *BASIAS* superposés/ contigus à l'ETS.

Les investigations ont montré que :

- pour les sols superficiels, les teneurs mesurées ne posent pas de problèmes,
- aucun des composés recherchés n'a été détecté dans l'air des vides sanitaires, ni dans l'air du sol dans la cour,

*Diagnostic des sols sur les lieux accueillant des enfants et adolescents - Phase 2
Ecole maternelle publique Clémenceau – Bourgogne - Côte d'Or - Dijon (21)
Rapport technique de phase 2 (RT2) N° 0211638S_RT2*

- l'eau du robinet respecte les critères de qualité de l'eau potable,

Ainsi, **la qualité des sols ne pose pas de problème pour les usagers de l'établissement.**

Sur la base de l'ensemble de ces éléments, nous proposons le classement de l'école maternelle publique Clémenceau (ETS n°0211638S) en **catégorie A : « les sols de l'établissement ne posent pas de problème. »**

Cet avis concerne la configuration actuelle de l'Etablissement et se base sur les connaissances techniques et scientifiques du moment, au regard de la méthodologie mise en œuvre dans le cadre de la démarche « Etablissements sensibles ».

